Reçu en préfecture le 27/05/2025

EXTRAIT DU REG

Publié le

DES DELIBER ID: 085-218500106-20250522-2025\_016-DE

## **DEPARTEMENT DE LA VENDEE** Commune d'Avrillé (85440)

L'an deux mille vingt-cing, le vingt-deux mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Mme VERDON Sylvie, Maire,

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025

PRESENTS: Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, M. THUNE Jean-Michel, Mme MILOVANOVIC Sonia,

EXCUSES: M. THUBIN Frédéric (pouvoir à M. BOUGRAS Julien)

NON EXCUSE: Mme BURY Delphine, M. CAYEUX Philippe.

Mme BOUARD Aline est désignée secrétaire de séance

## Déli : 2025/016 - Objet : Vote des Subventions 2025

Les Conseillers Municipaux, membres des bureaux des associations ayant quitté la salle au moment des débats et des votes ; le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le paiement des subventions suivantes :

Subventions 2025	Montant Attribué
ASSOCIATION SPORTIVE AVRILLAISE	1200,00
FOOTBALL CLUB-JARD-AVRILLE-MOUT (JAM FC)	1200,00
JARDINS PARTAGES	600,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	200,00
FEST AVRI'YEAH	180,00
ASS DES ANCIENS COMBATTANTS	180,00
ATCL 85	180,00
AVRILL'COUNTRY COOL	180,00
GROUPE D'AMIS	180,00
LES GODILLOTS D'AVRILLE	180,00
DETENTE AVRILLAISE CLUB 3E AGE	180,00
MAISON FAMILIALE VENANSAULT MFREO	150,00
BTP CFA VENDEE LA ROCHE SUR YON	150,00
GYMNATLANTICLUB	140,00
ANGLES - LONGEVILLE BASKET CLUB	110,00
MFR IFACOM LA FERRIERE	100,00
ASS OCCE VENDEE -RASED DE LUCON	90,00
LONGEVILLE SURF CLUB	80,00
MAISON FAMILIALE RURALE SAINT FLORENT DES BOIS	50,00
MFR DES ACHARDS	50,00
MFR-CFA MAREUIL SUR LAY	50,00
MOUTIERS LES MAUXFAITS ATHLETIC CLUB MMAC	50,00
DANSE ATTITUDE	30,00
ECOLE DE MUSIQUE DE CHAMP SAINT PERE	30,00

Dit que les crédits seront imputés à l'article 65748

Pour Extrait Conforme, Le Maire, Sylvie VERE